

PRÉVENIR la

BRONCHIOLITE,

c'est MAINTENANT POSSIBLE

Si vous êtes enceinte ou parents d'un jeune bébé, la prévention contre le Virus Respiratoire Syncytial (VRS) peut vous concerner.



Qu'est-ce que le VRS?

Le VRS est un virus qui peut provoquer des bronchiolites ou pneumonies. C'est la cause principale d'hospitalisation chez les enfants de moins d'un an. Le virus circule généralement entre l'automne et le printemps. Comme les autres virus respiratoires, il est contagieux.

Quels sont les symptômes ?

Le VRS se manifeste par les symptômes d'un rhume, des difficultés respiratoires et/ou des difficultés à s'alimenter.

Dans 1 cas sur 20, notamment chez les plus petits, une hospitalisation est nécessaire.



ONE.be

Avec vous, pas à pas

Comment l'éviter ? 2 possibilités :



Soit pendant la grossesse :



la maman peut être vaccinée entre la 28 et 36^{ème} semaine de grossesse. La vaccination de la maman pendant la grossesse, grâce au passage d'anticorps vers le bébé, le protège durant ses 6 premiers mois de vie.

La vaccination n'est actuellement pas remboursée par l'INAMI

(Abrysvo® : prix du vaccin environ 180€).

Soit dès la naissance du bébé et jusqu'à ses 6 mois :



la protection directe des enfants par l'injection d'anticorps le protégera pendant les 6 mois qui suivent. Pour les enfants qui naissent pendant la période de circulation du virus (du 1^{er} octobre à mars), l'idéal est de recevoir les anticorps dès les premiers jours de vie, si possible à la maternité. Pour les enfants nés avant le 1^{er} octobre, l'injection peut se faire, après prescription, chez votre médecin généraliste, pédiatre ou auprès de la consultation ONE dans le courant du mois d'octobre. Cette injection peut se faire en même temps que les vaccins, idéalement dès le début du mois d'octobre.

Cette injection bénéficie d'une prise en charge par l'INAMI (Beyfortus® coût entre 8 et 12 €). Attention ce produit doit rester dans le frigo jusqu'à son utilisation

(la durée de conservation hors frigo n'est que de 8h).

Pour plus d'informations, adressez-vous à votre consultation ONE, votre médecin généraliste, pédiatre, gynécologue, sage-femme, pharmacie ou tout autre professionnel de la santé.